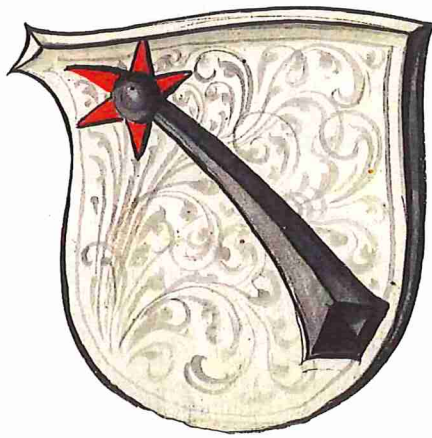


Ic 198.

Auguste Scherlen

Bibliothèque de la Ville de COLMAR
3 0179 00322285 4

topographie du vieux Colmar



Association pour la Restauration des Edifices Historiques de Colmar

1996



Les Béguines

Dès le XIV^e s., des Béguines s'installèrent à la Krutenau. Leur couvent semble avoir été fondé par la famille Vlinger. En 1371, un cens était payé à Saint-Martin sur la maison d'Henri Gastes, qui était un couvent ; il s'agit sans aucun doute du même que celui qui est appelé, en 1441, dans les registres des cens "Vlinger convente"¹⁵. Ce couvent était indépendant de la cour que l'abbesse d'Alspach possédait de 1343 à 1758 à côté du puits de la Krutenau et qui porte aujourd'hui le n° 7 de la rue Turenne¹⁶. Il serait du reste intéressant d'établir quelles étaient les possessions de l'abbaye de Pairis à la Krutenau, possessions que le pape confirma en 1209 et qui sont sûrement à considérer comme le noyau de tout le faubourg¹⁷.

La Steinhütte (maison du tailleur de pierre)



11, rue Turenne

L'un des bâtiments les plus importants de la Krutenau où se trouvait en 1922 une école (n° 11 rue Turenne / Musée d'Histoire naturelle), fut de tout temps une propriété de la Ville ; il provenait de la famille Zeiss. Dès 1467, la cour appartenait à la Ville qui en fit d'abord

le logement de fonction du tailleur de pierre. C'est pourquoi elle s'appelait : *Steinhütte, Steinhäus, Steinmetzenwerkhof, Werkhof*, etc. En 1604, la Ville agrandit sa propriété en achetant la boulangerie attenante de Martin Böck.



Armes de la ville de Colmar (11, rue Turenne)

Après la reconstruction des écuries qui venaient de brûler, on la mit à la disposition du commissaire des guerres jusqu'en 1777 ; puis la Chancellerie municipale y fut transférée. Le greffier syndic habitait cette très vaste maison où l'on aménagea en 1792 un magasin à sel. Le bâtiment servit longtemps de

15 ADHR, 40, Saint-Martin, terriers de 1371 et 1441 ; AS&C ; L.A.B.C. 1377. D'après la tradition orale le "couvent" se trouvait derrière la maison Schneller dans la rue Wickram, c'est-à-dire à la place du n° 7.
16 KRAUS, t. II, p. 304 ; AMC, I, 371, prot. des contr. de 1732/33, p. 159, 1749/50, p. 93/99, 1750, p. 79. Lorsqu'éclata la Révolution, Alspach possédait à Colmar des biens mobiliers (mais ne possédait plus de cour) qui étaient alloués aux familles Hurst et Richeat ; ADHR, II, Alspach, 5 ; FOLTZ pense, dans son ouvrage *Sur les sites historiques du vieux Colmar*,

p. 65, que l'abbaye a laissé par gratitude les deux maisons de la Krutenau (n° 7 et 9) à l'aveuon Langer. D'après les registres de la taille, la cour appartient à l'abbaye jusqu'en 1758.
17 ADHR, II, Pairis ; En 1300, l'abbaye de Pairis reçut d'Adelheit, la fille de Jen Jacob, receveur du sel, en plus des anciens biens, deux maisons surnommées "güthel der Lochbaben" (de l'autre côté de la L auch) donc à la Krutenau. Elles se trouvaient à côté des Chevalliers de Saint-Jean et de son beau-frère Rudolph de Tungenheim.

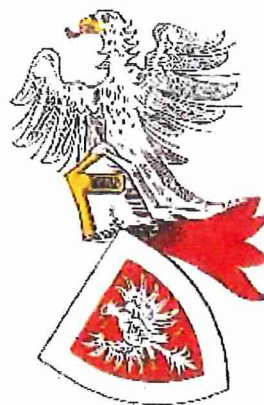
Mairie (à partir de 1810) puis d'école supérieure de filles, tout cela est bien connu^{17a}. Un examen attentif par l'homme de l'art permet d'affirmer qu'il ne reste peut-être du bâtiment primitif (transformé en 1729) qu'une porte et quelques fenêtres gothiques. Il n'est pas facile de distinguer entre le n° 13 et le premier bâtiment, la partie achevée en 1604¹⁸.

Les maisons nobles et patriciennes



9, rue Turenne

En 1600, Philipp Frasmus von Veningen, membre d'une famille de barons existant encore de nos jours et appartenant à la noblesse immédiate d'Empire, demanda l'autorisation de construire une maison bourgeoise dans le faubourg de Sainte-Croix. La Ville l'autorisa à condition que la nouvelle construction soit toujours habitée par un bourgeois soumis à toutes les charges, corvée, garde et taille¹⁹. Le constructeur était une personnalité bien connue dans la partie antérieure de la vallée de Munster, car il était grand-bailli des



von Girsberg

Girsbergerhof (cour de Girsberg) à Wilhr-au-Val. Son père, le chevalier Georg von Veningen (décédé en 1601) était

17a Le musée d'Histoire naturelle y fut installé en novembre 1984.

18 ADHR, 40, St-Martin, Chartre de 1467 ; AMC, prot. des contr. de 1597, 1602-1605, 1618/22, p. 461, 1705/06, p. 278, 1728/29, p. 129, 1740/42, p. 405 ; *Montglauch*, 1604/11, p. 269 ; Lettre de cens de 1651, F. XXI ; SCHMULZ, p. 69, 120. Pour la famille Zeiss, voir chap. IV, 1^{re} Partie, note 34 ; la Chancellerie, voir chap. IV, 1^{re} Partie, note 167, chap. V, 1^{re} Partie, note 83.

19 AMC, R.G.B. ; I, Délibérations du Conseil, 1600.